

CIALE

son département
messieurs exami-
dépôts.

naires, lors de sa

RTE

e-président
K.-B. ROLLAND

Quebec,
50 rue St-
Jules et St-
Leon

E. BOISSEAU
et aux municipalités.
Agent à l'exportation
de produits agricoles
et autres marchandises
en gros et détail.

L'ON SEME

le No 150

toutes les amé-
s les plus mo-
ettoie et sélec-
s graines les plus
les grains les

i soit actuelle-
le ministère de
Québec.

CHURE

Plessisville

Qué.

ILLERIE

RITIVE

ennent de la dis-
mélangés comme
nde, 15% d'orge,

venant en grande
distillation du blé
à tête de la liste
trés."

ntation.

on 109 livres.

O., Limited

Distillerie:
Plessisville, P. Q.

ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ

Abonnement payable d'avance.

Canada—Excepté cité de Québec... \$1.00
Cité de Québec et pays étrangers... \$1.50
Pour les Sociétaires de la Coopé-
rative Fédérée de Québec et de la
Société des Jardiniers-Maraîchers... 75c

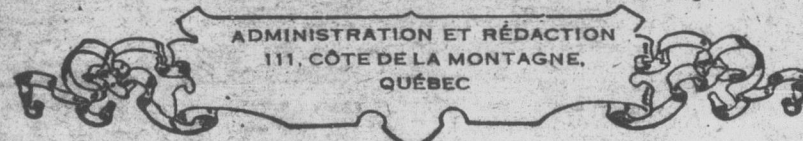
Tarif des annonces 15c la ligne. Annonces
classées 25 mots, 50 sous par insertion,
plus un sou par mot additionnel au-dessus
de 25 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au
"Bulletin de la Ferme", Limitée, 111 Côte
de la Montagne, (Édifice Morin) Québec.
Case postale 129.—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès



ADMINISTRATION ET RÉDACTION

111, CÔTE DE LA MONTAGNE,

QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
et de la Société des Jardiniers-Maraîchers de la Province de Québec

RÉDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de
la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techni-
ciens et de praticiens agricoles, assistés
de collaborateurs occasionnels et de corres-
pondants de diverses institutions agricoles.
Toute collaboration est sujette au contrôle
du directeur.

La correspondance concernant la rédac-
tion doit s'adresser au Directeur du "Bul-
letin de la Ferme", Case postale 129,
Québec.

Volume XV—Henri Gagnon, Président

LE 1er DÉCEMBRE 1927

Frs. Fleury, Gérant—Numéro 48

Québec, 1er décembre 1927.

L'inévitable et essentielle étape Convention annuelle du 15 décembre prochain

Appel aux fils de Jardiniers-Maraîchers

La production de lait et de crème dans des conditions strictement hygiéniques

Avec la mesure américaine, dite "The American Import Milk Act", à nos portes et prête à exercer ses attributions, il serait opportun de récapituler rapidement quelques-uns de ses aspects les plus saillants.

Comme on le sait, il s'agit dans l'espèce des formalités à remplir pour obtenir de Washington l'autorisation d'expédier du lait ou de la crème aux Etats-Unis.

Grâce à l'entente intervenue entre Ottawa et le gouverne-
ment américain, ce dernier s'en remet aux autorités canadiennes du soin d'exécuter ce travail au Canada. A son tour, Ottawa s'est entendu avec le ministère de l'Agriculture de la province de Québec pour répartir la tâche d'inspection comme suit:

1.—L'inspection de la ferme et des étables, au point de vue sanitaire, d'après un "score card" fourni par Washington, reste à la charge des inspecteurs du fédéral.

2.—L'inspection des stations de réception et d'expédition, suivant une échelle de pointage établie également par les autorités américaines, est dévolue aux inspecteurs du provincial.

En outre, il incombe aux inspecteurs d'Ottawa de trans-
mettre à Washington un rapport de l'épreuve à la tuberculine, ainsi qu'un rapport de l'examen physique des vaches qui se trouvent sur les fermes inspectées.

Afin que les cultivateurs que cette mesure vise ne soient pas pris au dépourvu, à l'improviste, le ministère de l'Agriculture de la province de Québec met en œuvre tous les moyens d'action dont il dispose, pour instruire les producteurs et expéditeurs de lait des précautions à prendre afin de les mettre en état de subir avec succès l'examen de leur exploitation.

Préalablement à l'inspection officielle, le Service de l'industrie laitière de Québec a enjoint à ses inspecteurs de faire diligence et de visiter le plus grand nombre possible d'étables et de postes d'expédition, dans le but de fournir sur place toutes les indications nécessaires à cet effet.

Il n'est pas nécessaire d'attendre la visite de l'inspecteur pour se mettre à l'œuvre sur les améliorations à introduire dans l'étable, le simple bon sens peut servir de guide efficace dans la circonstance. Ce que la loi américaine requiert en somme, c'est que l'inspecteur qui pénètre dans une étable se rende compte que les conditions d'hygiène sont observées.

Par conditions d'hygiène, on entend les choses les plus usuelles, celles avec lesquelles tout le monde est familier. C'est la propreté de l'étable dans le sens le plus large du mot, une bonne ventilation, de la lumière à profusion, des murs blanchis, un plancher sans crevasses, pas d'odeurs, ni de poussière, des ustensiles appropriés et nets, une bonne laiterie, des vaches saines et tenues rigoureusement propres, et les soins les plus attentifs dans la manipulation du lait. Encore une fois, les soins les plus attentifs dans la manipulation du lait, car un lait qui contient quelques petites saletés, est souillé, il devient de suite la proie des bactéries qui l'altèrent, le corrompent sans rémission.

La Convention annuelle de la Société des Jardiniers-Maraîchers de la province de Québec aura lieu le 15 décembre prochain, à l'Hôtel Place Viger, Montréal.

Cette Société commence sa troisième année d'existence, et le travail fait par le bureau de Direction, soit à Montréal ou à Ottawa en collaboration avec le Conseil national d'Horticulture canadien, est énorme et a eu pour avantage de profiter à tous les jardiniers-maraîchers de la Province.

Un résumé de ce travail sera donné à la Convention, par le Président, M. Paul Wattiez. Cette année, la Convention ne durera qu'une seule journée, et le Bureau de Direction fait un appel à tous les jardiniers pour assister à cette réunion. Les dames et les fils de jardiniers-maraîchers sont particulièrement invités, car les conférences qui seront données intéressent non seulement le maraîcher lui-même, mais toute sa famille. Un programme très intéressant a été choisi et nous en donnerons la description la semaine prochaine.

Pour que cette Société prospère et se développe, il faut que les jeunes s'y intéressent, qu'ils assistent aux réunions et qu'ils deviennent des membres actifs. Ce sont les jeunes d'aujourd'hui qui seront les jardiniers de demain, ce sont eux qui seront appelés à continuer le travail que la Société commence actuellement.

L'avenir de la culture maraîchère est dans les méthodes nouvelles, dans la coopération et l'agriculteur éclairé doit chercher à se renseigner et à laisser de côté les vieux préjugés.

La situation du maraîcher d'aujourd'hui a complètement changé depuis

une quinzaine d'années, et elle se modifie continuellement. A mesure que les cultures maraîchères se développent, les méthodes se perfectionnent, la valeur foncière des domaines augmentent en proportion, et la concurrence se fait de plus en plus intense entre producteurs. Il en résulte que pour retirer des bénéfices proportionnels aux dépenses d'exploitation, il faut suivre les méthodes nouvelles, il faut que les méthodes culturales elles-mêmes se perfectionnent, il faut même trouver le moyen de suppléer au manque de main-d'œuvre qui devient de plus en plus rare.

Cette main-d'œuvre peut se remplacer, dans une certaine mesure, par l'utilisation des machines et les données scientifiques, car aujourd'hui le travail bien organisé et bien dirigé n'est plus un travail de force, mais relève plutôt d'une direction intelligente et éclairée, laquelle permet souvent de faire une grosse somme de travail, sans trop de fatigues.

C'est en s'inspirant des méthodes nouvelles, en se renseignant, en combinant les données scientifiques, avec celles de la pratique, que l'on arrivera à résoudre les problèmes qui intéressent la culture maraîchère d'aujourd'hui.

Toutes ces questions intéressent la jeunesse d'aujourd'hui, celle qui sera à la peine demain. Fils de cultivateurs-maraîchers, intéressez-vous à la Société des Jardiniers-Maraîchers qui est votre Société, assistez en grand nombre à toutes les réunions, et surtout ne manquez pas celle du 15 décembre prochain: elle vous intéresse.

G. Billault,

Sec.-corr. de la Société des
Jardiniers-Maraîchers

Dans le bon chemin

Le progrès de l'agriculture en province de Québec

Les chiffres ont une éloquence particulière, irréfutable. Il n'est pas besoin, par exemple, d'une bien longue dissertation pour prouver que deux et deux font quatre, et non pas trois.

Quand un marchand veut savoir où il en est, il fait son inventaire. S'il constate que son chiffre d'affaires augmente constamment, que le stock en magasin a grossi, que son avoir en banque est plus considérable, sa capacité d'achat plus forte, son crédit meilleur, il est satisfait, et se moque pas mal de ceux qui voudraient lui faire croire qu'il s'en va à la banqueroute.

En affaires, la règle est la même, qu'il s'agisse d'un groupe ou d'un individu: quand l'avoir est en progression cons-

tante, c'est qu'on est dans la bonne voie, sur le chemin de la prospérité qui conduit à la fortune. Le voisin, par suite de circonstances particulières, a bien pu faire un peu plus; tant mieux pour lui. Ce n'est pas une raison de s'attrister; cela prouve, tout au plus, que la prospérité est générale et que tout le pays en profite.

M. G.-E. Marquis, statisticien provincial, a fait le bilan de l'agriculture en Province de Québec. Il vient de livrer ses chiffres à la publicité. Il suffit d'y jeter un coup d'œil pour constater que nous sommes dans la bonne voie, que l'agriculture en province de Québec, depuis quelques années, a progressé de

(Suite à la page 890)